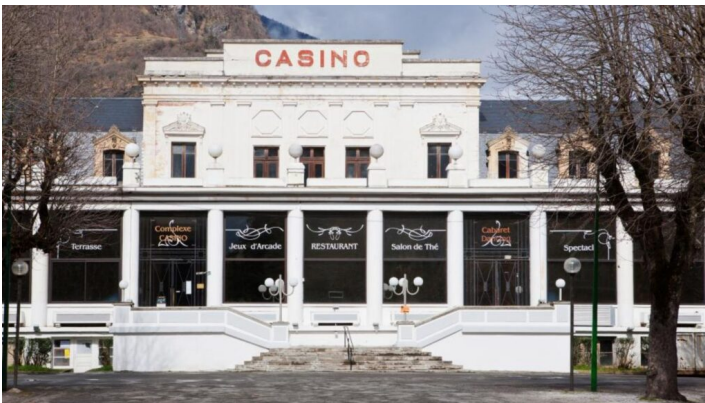


Golden Palace recalé à Luchon : un revers pour l'expansion du groupe belge en France



Vincent Reynaert

Publié le 21 juillet 2025 . Lecture estimée : 4 min



Le 9 juillet 2025, le conseil municipal de Bagnères-de-Luchon a pris une décision attendue mais lourde de sens pour l'avenir de la cité thermale.

C'est à une nette majorité – 9 voix contre 1 – que les élus de Luchon ont rejeté la proposition de délégation de service public portée par le groupe belge Golden Palace, qui souhaitait relancer l'exploitation du casino municipal, fermé depuis juin 2011. Si l'arrivée de ce nouvel opérateur pouvait augurer une renaissance du site emblématique, le projet n'a pas convaincu, ni sur le plan financier ni sur celui de la préservation patrimoniale.

Le cœur des critiques porte sur le niveau d'investissement proposé par le groupe Golden Palace. Ainsi, si ce dernier s'engageait à mobiliser 4,4 millions d'euros pour la rénovation du bâtiment et à verser 3 millions d'euros de redevance à la commune, pour de nombreux élus, ces montants étaient tout simplement insuffisants au regard de l'ampleur des travaux nécessaires pour remettre en état cet édifice historique inauguré en 1885, classé patrimoine architectural.



Le casino de Boulogne-sur-Mer, l'un des casinos actuellement gérés par le groupe Golden Palace

« C'est un bâtiment exceptionnel qui mérite une restauration à la hauteur de son histoire. Le projet présenté nous a semblé incomplet, et surtout peu ambitieux sur le plan patrimonial », confie un élu ayant voté contre. D'autant que selon plusieurs estimations, le coût total d'une rénovation complète pourrait dépasser les 6 millions d'euros, un effort que la municipalité refuse d'assumer seule.

Une décision aussi politique

Si la faiblesse de l'enveloppe financière a pesé lourd dans la balance, le rejet du projet s'inscrit également dans un contexte politique local particulier. Le maire, Éric Azémar, a affiché une position claire : refuser un projet qu'il jugeait déséquilibré et précipité. Cette posture a reçu le soutien de la majorité du conseil, dans un vote sans ambiguïté.

Le maire, qui s'exprime rarement sur les désaccords internes à la municipalité, a cependant laissé entendre que cette décision reflétait la volonté de reprendre le contrôle d'un dossier sensible, qui avait cristallisé des tensions depuis plusieurs mois. Certains élus craignaient que l'affaire ne devienne un marqueur politique en période pré-électorale.

Golden Palace : un acteur actif mais encore jeune en France

Le refus n'est pas sans conséquences pour [le groupe Golden Palace](#), opérateur belge qui tente de s'imposer sur le marché français. Déjà présent dans plusieurs établissements de l'Hexagone, comme les casinos de Boulogne-sur-Mer et Noirétable auxquels s'ajouteront dans les prochaines années les casinos de Thonon-les-Bains et Digne-les-Bains, le groupe espérait faire de Bagnères-de-Luchon un nouveau jalon de son expansion tricolore. Son implantation dans une ville thermale à fort potentiel touristique s'inscrivait dans une stratégie de maillage des zones de moyenne montagne et du sud-ouest.

Mais ce revers pourrait refroidir ses ambitions dans la région.

Une volonté intacte de redonner vie au casino

Le bâtiment n'accueille plus de jeux depuis juin 2011, date à laquelle l'ancien délégataire a été placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Toulouse. Toutefois, sa salle de spectacle reste utilisée ponctuellement pour des événements culturels, conservant ainsi un lien symbolique avec la vie locale.

La mairie ne renonce pas pour autant à l'idée de réouvrir un casino. Bien au contraire. L'objectif est clair : relancer un appel d'offres à l'automne 2025, avec cette fois une exigence forte sur la prise en charge intégrale de la rénovation par le futur opérateur. La commune ambitionne une réouverture complète du site en 2028, avec un casino moderne et un établissement capable de rivaliser avec ceux des autres villes thermales des Pyrénées, comme Ax-les-Thermes ou Barèges.

« Nous voulons un vrai projet, à la fois économique, culturel et patrimonial », a rappelé le maire. Car au-delà du jeu, c'est l'attractivité de toute une ville qui est en jeu.